

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 01375 Numéro SIREN : 897 878 955 Nom ou dénomination : TARDIGRADE
--

Ce dépôt a été enregistré le 03/11/2023 sous le numéro de dépôt 19258

TARDIGRADE

Société à responsabilité limitée au capital de 11.288.400 euros
Siège social : 38, route des Sablons 44830 BOUAYE
RCS NANTES 897 878 955

Depose au Greffe
le 15 SEP. 2023
sous le N° 19258
RCS N° 2131375

**BILAN
COMPTE DE RÉSULTAT
ANNEXE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022**

Certifié conforme

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. L. L. L.', written over a horizontal line.

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	41 470	806	40 664	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	9 694 913		9 694 913	170
Créances rattachées aux participations	321 993		321 993	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	10 058 375	806	10 057 569	170
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	60 000		60 000	
Autres créances	4 848		4 848	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 299 197		1 299 197	644
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 364 045		1 364 045	644
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	11 422 420	806	11 421 614	814

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan Passif

31/12/2022

31/12/2021

CAPITAUX PROPRES

Capital	11 288 400	200
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-94	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	32 742	-94
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	11 321 049	106

AUTRES FONDS PROPRES

Produits des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées

Total II**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Provisions pour risques
Provisions pour charges

Total III**DETTES (1)**

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes diverses (3)	51 701	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 826	708
Dettes fiscales et sociales	21 038	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	100 565	708
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	11 421 614	814

(1) Dont à plus d'un an (a)

(1) Dont à moins d'un an (a)

100 565

708

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de Résultat

31/12/2022

31/12/2021

Produits d'exploitation (1)

Ventes de marchandises

Production vendue (biens)

Production vendue (services)

157 500

Chiffre d'affaires net**157 500**

Dont à l'exportation

Production stockée

Production immobilisée

Subventions d'exploitation

Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges

Autres produits

Total I**157 500****Charges d'exploitation (2)**

Achats de marchandises

Variations de stock

Achats de matières premières et autres approvisionnements

Variations de stock

Autres achats et charges externes (a)

34 150

1 094

Impôts, taxes et versements assimilés

Salaires et traitements

77 647

Charges sociales

Dotations aux amortissements et dépréciations :

- Sur immobilisations : dotations aux amortissements

806

- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations

- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations

- Pour risques et charges : dotations aux provisions

Autres charges

116

Total II**112 720****1 094****RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)****44 780****-1 094**

Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun

Bénéfice attribué ou perte transférée III**Perte supportée ou bénéfice transféré IV****Produits financiers**

De participation (3)

D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)

Autres intérêts et produits assimilés (3)

Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges

Différences positives de change

Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement

Total V**Charges financières**

Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions

Intérêts et charges assimilées (4)

Différences négatives de change

Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement

Total VI**RESULTAT FINANCIER (V-VI)****RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)****44 780****-1 094**

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		1 000
Sur opérations en capital	2 548 432	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	2 548 432	1 000
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 000	
Sur opérations en capital	2 548 432	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	2 549 432	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 000	1 000
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	11 038	
Total des produits (I+III+V+VII)	2 705 932	1 000
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 673 190	1 094
BENEFICE OU PERTE	32 742	-94

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Le 25 mars 2022, la société TARDIGRADE a été transformée en Société à Responsabilité Limitée par décision de l'associé unique. Mr Valbousquet a été nommé gérant.

La société TARDIGRADE facture depuis le 01/07/2022 des prestations de mandataire social à la société TALMA.

En date du 03 juin 2022, le capital de la société TARDIGRADE a été augmenté par apport des titres suivants :

- 1919 actions HEDOS pour une valeur totale de 2 548 432 €
- 4 369 884 actions TALMA pour une valeur totale de 8 739 768 €

Au 03 juin 2022, le capital de la société s'élève donc à 11 288 400 € divisé en 11 288 400 parts d'une valeur nominale de 1 € chacune.

Les titres HEDOS ont été revendus le 22/05/2022. Le produit de cession a été réinvesti dans des acquisitions de titres.

Le 01 octobre 2022, la société TARDIGRADE a transféré son siège social à l'adresse suivante : 38, route des Sablons, 44830 BOUAYE par décision de l'associé unique.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL TARDIGRADE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 11 421 614 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 32 742 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels				
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers				
- Matériel de transport		41 470		41 470
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		41 470		41 470
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	170	12 565 168	2 548 432	10 016 905
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	170	12 565 168	2 548 432	10 016 905
ACTIF IMMOBILISE	170	12 606 638	2 548 432	10 058 375

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS CDHP 44340 BOUGUENAI	1 000		17,00	-17 197
TALMA 44340 BOUGUENAI	26 846 825	26 025 392	16,28	-484 046

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	8 739 938	8 739 938	321 993		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises	954 975	954 975			
- Autres participations étrangères					

Les 4 369 884 actions TALMA d'une valeur de 8 739 769 € ont été apportés dans la SARL TARDIGRADE le 03/06/2022

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		806		806
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		806		806
ACTIF IMMOBILISE		806		806

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 386 840 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	321 993		321 993
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	60 000	60 000	
Autres	4 848	4 848	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	386 840	64 848	321 993

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 11 288 400 euros décomposé en 11 288 400 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	200	1,00
Titres émis pendant l'exercice	11 288 200	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	11 288 400	1,00

Le 23/05/2022 , augmentation du capital social TARDIGRADE par apport de 1 919 Actions HEDOS d'une valeur de 2 548 432 €

Le 03/06/2022, augmentation du capital social TARDIGARDE par apport de 4 3 69 884 Actions TALMA d'une valeur de 8 739 768 €

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 100 565 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 826	27 826		
Dettes fiscales et sociales	21 038	21 038		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	51 701	51 701		
Produits constatés d'avance				
Total	100 565	100 565		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés 51 701

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 51 701 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	25 960
Total	25 960

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	157 500		157 500
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	157 500		157 500

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 000	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	2 548 432	
Produits des cessions d'éléments d'actif		2 548 432
TOTAL	2 549 432	2 548 432

Une convention a été signée en date du 31/12/2021 suite à l'abandon du compte courant de Mr Valbousquet pour un montant de 1 000 €. Cet abandon a été signé avec clause de retour à meilleure fortune.

Le retour à meilleure fortune a été constaté au bilan 31/12/2022, ce qui a généré dans les comptes de la SARL TARDIGRADE une charge exceptionnelle d'un montant de 1 000 €.

TARDIGRADE

Société à responsabilité limitée au capital de 11.288.400 euros

Siège social : 38, route des Sablons 44830 BOUAYE

RCS NANTES 897 878 955

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

QUATRIÈME DÉCISION

L'associé unique,

décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2022, dont le montant s'élève à 32.742,20 euros :

- | | |
|---|-------------|
| - à l'entier apurement du compte de report à nouveau (solde débiteur)
à concurrence de | 93,60 € |
| - à la réserve légale
à concurrence de | 1.632,43 € |
| - à la distribution de dividendes à l'associé unique
à concurrence de | 31.010,00 € |
| - le solde, soit la somme de
au poste comptable « autres réserves » | 6,17 € |

Le dividende sera mis en paiement à compter du 1^{er} août 2023.

Il est précisé que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement à la source les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 % auquel s'ajoute 17,2 % de prélèvements sociaux, soit, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

Pour le respect des dispositions légales, il est précisé qu'en l'absence de distribution de revenus d'autre nature, le montant des revenus éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts, sous réserve de l'assujettissement du bénéficiaire à l'impôt sur le revenu et de l'exercice par lui de l'option pour l'application du barème progressif, s'élève à 31.010 euros, tandis que le montant des revenus distribués non éligibles audit abattement est nul.

L'associé unique reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes depuis sa constitution.

ADOPTION

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par décision de l'associé unique du 30 juin 2023.

Certifié conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and strokes, positioned below the text 'Certifié conforme'.

Étienne de MASCUREAU
Christophe BUFFET
Bruno ROPARS
Philippe LE LAVANDIER
Pascal ROUILLER
Benoît BANSAYE
Sarah TORDJMAN
Philippe LANGLOIS
Vincent JAMOTEAU

Sandra CHIRAC-KOLLARIK
Jean-Baptiste MARTY
Antoine LABORET
Claire CAVELIER d'ESCLAVELLES
Prune BREGEON
Maxime BAUDIN

Marie PAILLOCHER
Sophie LODEHO
Emmanuelle BELLAND
Isabelle COGUIC
Marie HOSTIOU
Anne DAMAS
Alice ROUMESTANT
Audrey PAPIN
Sarah VIRRIION
Paul MERLE
Marion BARRE
José MORTREAU
William HAMONIAUX
Vianney CAVALIER
Charlène BODET

Avocats

Claire BOUET
Aurélie ROTA
Clémence BERNIER

Juristes

SCP D'AVOCATS
www.acr-avocats.com

2 Boulevard Bessonneau
CS 60215
49102 ANGERS CEDEX 02
Tél. : 02 41 81 16 16
Fax : 02 41 87 04 04

5 place des Ternes
75017 PARIS

22 rue de la Tour d'Auvergne
44200 NANTES

avocats@acr-avocats.com

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
Immeuble Rhuys
2 bis, quai François Mitterrand
BP 86209
44262 NANTES Cedex 2

Angers, le 5 septembre 2023



Réf. : PLL/HC/TARDIGRADE
Tél. : 02.41.81.16.37
Fax : 02.41.87.32.33
E-mail direct : conseils@acr-avocats.com

Madame, Monsieur le Greffier,

Aux fins de dépôt des comptes clos le 31 décembre 2022 de la société "TARDIGRADE", immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 897 878 955, veuillez trouver sous ce pli les documents suivants :

- un exemplaire certifié conforme du bilan, compte de résultat et annexe,
- un exemplaire certifié conforme de la proposition d'affectation du résultat,
- un chèque de 45,02 euros à l'ordre du greffe du tribunal de commerce.

Vous voudrez bien m'adresser directement le récépissé de dépôt.

Dans cette attente,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Greffier, à l'expression de mes sentiments dévoués.

Philippe LE LAVANDIER
Avocat associé
Département Droit des Affaires & Fiscalité

